

Maisons-Alfort, le 1^{er} août 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail
relatif à la demande d'ajout de nouveaux emballages
pour la préparation phytopharmaceutique SABERO MANCOZEB 80
de la société SABERO EUROPE B.V.**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a notamment pour mission l'évaluation des dossiers de produits phytopharmaceutiques. Les avis formulés par l'agence comprennent :

- *L'évaluation des risques que l'utilisation de ces produits peut présenter pour l'homme, l'animal ou l'environnement ;*
- *L'évaluation de leur efficacité et de l'absence d'effets inacceptables sur les végétaux et produits végétaux ainsi que celle de leurs autres bénéfices éventuels ;*
- *Une synthèse de ces évaluations assortie de recommandations portant notamment sur leurs conditions d'emploi.*

PRESENTATION DE LA DEMANDE

L'Agence a accusé réception d'un dossier déposé par la société SABERO EUROPE B.V., relatif à une demande d'ajout de nouveaux emballages pour la préparation SABERO MANCOZEB 80 (AMM n° 2120195). Conformément au code rural et de la pêche maritime, l'avis de l'Anses est requis.

SYNTHESE DE L'EVALUATION

CONSIDERANT LES DONNEES RELATIVES A LA PREPARATION

La préparation SABERO MANCOZEB 80 est un fongicide composé de 800 g/kg de mancozèbe (pureté minimale de 82 %), se présentant sous la forme d'une poudre mouillable (WP), appliquée en pulvérisation.

Le mancozèbe est une substance active approuvée¹ au titre du règlement (CE) n°1107/2009².

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

L'objet de cette demande est l'obtention d'une autorisation d'utilisation de sachets multicouches en PET/PELD³ d'une contenance de 100, 250 et 500 g ; de sacs multicouches en PET/PELD d'une contenance de 1 et 5 kg et d'un sac multicouches en papier/papier laminé avec aluminium d'une contenance de 10 kg. L'emballage actuellement autorisé est un sac multicouches en papier/papier laminé avec aluminium d'une contenance de 25 kg.

¹ Règlement d'exécution (UE) n°540/2011 de la Commission du 25 mai 2011, portant application du règlement (CE) n°1107/2009 du Parlement Européen et du Conseil, en ce qui concerne la liste des substances approuvées.

² Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91/414/CEE du Conseil.

³ Polyéthylène téréphthalate/Polyéthylène basse densité.

CONSIDERANT LES PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

Les nouveaux emballages revendiqués ne sont pas susceptibles de modifier les propriétés physico-chimiques de la préparation SABERO MANCOZEB 80.

CONSIDERANT LES DONNEES RELATIVES A L'EXPOSITION DE L'OPERATEUR

L'emballage déjà homologué est un sac multicouches en papier/papier laminé avec aluminium d'une contenance de 10 kg. L'ajout des nouveaux emballages (sachets et sacs de contenances comprises entre 100 g et 10 kg) n'est pas susceptible d'entraîner des dangers supplémentaires et n'est pas de nature à modifier l'exposition de l'opérateur, du résident et des travailleurs.

En conséquence, les risques pour l'opérateur liés à l'utilisation de ces nouveaux sachets et sacs sont considérés comme acceptables dans les mêmes conditions d'emploi que celles de l'autorisation de mise sur le marché de la préparation SABERO MANCOZEB 80.

CONCLUSIONS

L'Anses émet un avis **favorable** à la demande présentée par la société SABERO EUROPE B.V. pour une autorisation d'utilisation de sachets multicouches en PET/PELD d'une contenance de 100, 250 et 500 g, de sacs multicouches en PET/PELD d'une contenance de 1 et 5 kg et d'un sac multicouches en papier/papier laminé avec aluminium d'une contenance de 10 kg pour la préparation SABERO MANCOZEB 80 tels qu'ils sont décrits ci-dessus.

Description des nouveaux emballages

- sachets multicouches en PET/PELD d'une contenance de 100, 250 et 500 g ;
- sacs multicouches en PET/PELD d'une contenance de 1 et 5 kg ;
- sac multicouches en papier/papier laminé avec aluminium d'une contenance de 10 kg.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : Changement d'emballage, SABERO MANCOZEB 80, mancozèbe, fongicide, WP, PMEM.